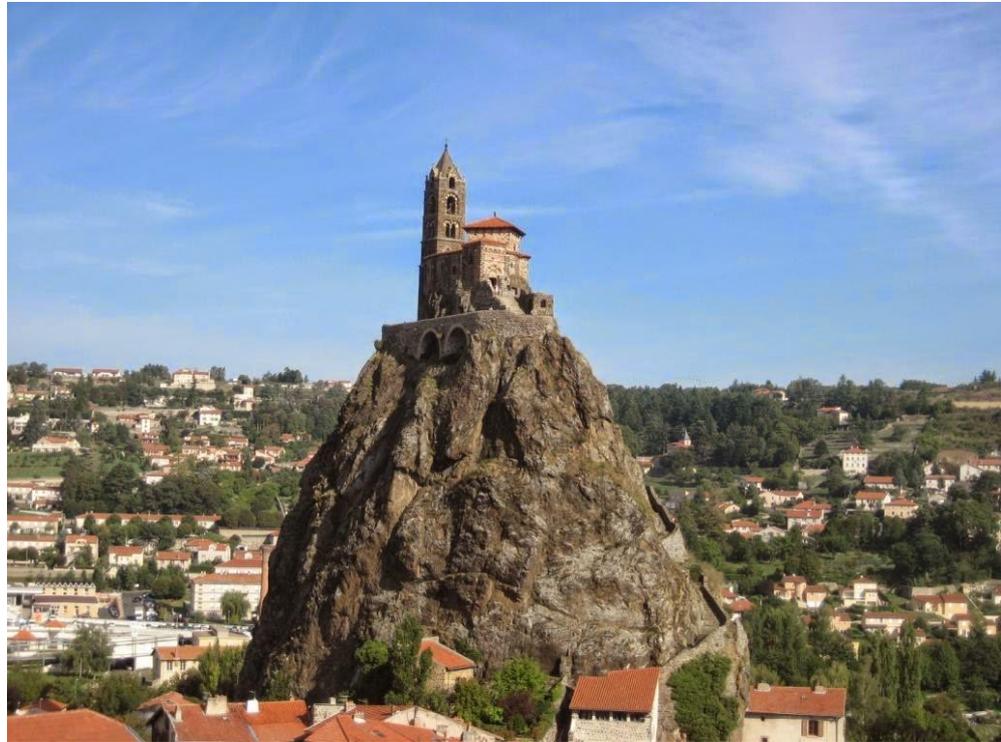


Plan local d'urbanisme

Département de la Haute Loire

Commune d'Aiguilhe



3.21 Liste des servitudes d'utilité publique

Arrêt du PLU	Le 09/05/17
Approbation du PLU	Le....

COMMUNE D'AIGUILHE
TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

Nom officiel de la servitude	Référence des textes législatifs qui permettent de l'instituer	Acte qui l'a instituée sur le territoire de la commune	Service responsable de la servitude
<p>a) Monuments historiques AC1 -Eglise Saint-Michel -Chapelle Saint-Clair -Pont de Roderie -Ancien hôpital Saint-Nicolas -Pont d'Estroulhas</p> <p>Monuments situés sur la commune du Puy-en-Velay :</p> <p>-Ancienne commanderie Saint-Jean -Statue Notre-Dame-de-France -Eglise Saint-Laurent, en totalité -Eglise Saint-Laurent, salle capitulaire</p>	<p>Concernant les mesures de classement et leurs conséquences code du patrimoine : articles L621-1 à L621-22, L621-29-1 à L621-29-8, L621-33 et articles R621-1 à R621-52, R621-69 à R621-91 et R 621-97.</p> <p>Concernant les mesures d'inscription et leurs conséquences code du patrimoine : articles L621-25 à L621-29, L621-29-1 à L621-29-8, L621-33 et articles R621-53 à R621-68, R621-69 à R621-91 et R621-97.</p> <p>Concernant l'adossement à classé et les périmètres de protection (500 m, PPA et PPM) Code du patrimoine : article L621-30, L621-31 et L621-31 et articles R621-92 à R621-96</p>	<p>Classée sur la liste de 1840 Classée sur la liste de 1889 Inscrit le 27 février 1926 Inscrit le 11 mars 1964 Inscrit le 28 avril 1964</p> <p>Inscrite le 23 juin 1978 Inscrite le 10 novembre 1997 Classée sur la liste de 1840 et 21 mai 1906 Classée le 26 décembre 1949</p>	<p>Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 13, rue des moulins 43000 le Puy-en-Velay</p>
<p>b) Monuments naturels et sites AC2 -Bois du Grand Séminaire et vestiges des anciennes fortifications comprises dans cet enclos</p> <p>-Région du Puy-Polignac, sur la totalité de la commune (totalité de la commune d'Aiguilhe)</p> <p>-Rocher Saint Michel</p> <p>Sur la commune du Puy-en-Velay : -Rocher Corneille, juxte le territoire d'Aiguilhe</p>	<p>Articles L341-1 à L341-15-1 et R341-1 et suivants du code de l'environnement.</p>	<p>Site classé le 20 juin 1910</p> <p>Site inscrit le 15 novembre 1973</p> <p>Classé le 16 mars 2017</p> <p>Classé le 10 février 1909</p>	<p>DREAL Auvergne</p>
<p>Cimetière INT 1</p> <p>Cimetière du Puy-en-Velay</p>	<p>Articles L2223-5 et R2223-7 du code général des collectivités territoriales Articles R425-13 du code de l'urbanisme</p>		<p>Agence Régionale de Santé d'Auvergne Délégation Territoriale de la Haute Loire</p>
<p>Servitudes résultant des Plans d'Exposition aux Risques naturels prévisibles</p>	<p>-articles L562-1 à L562-9 du Code de l'environnement ; -Décret n°2011-765 du 28 juin 2011 relatif à la procédure</p>		

<p>PM1</p> <p>-Plan de prévention du risque d'inondation de la Loire, la Borne, le Dolaizon et leurs affluents</p> <p>-Plan de prévention des risques lié au phénomène de retrait-gonflement des argiles</p>	<p>d'élaboration, de révision et de modification des plans de prévention des risques naturels prévisibles ; -articles R562-1 à r562-10 du Code de l'environnement.</p>	<p>Arrêté préfectoral du 28 septembre 2015</p> <p>Arrêté préfectoral du 30 septembre 2014</p>	<p>DDT/ SATURN Bureau de Prévention des Risques Naturels 13, rue des Moulins CS 60350 43009 le Puy-en-Velay</p>
---	--	---	---